



Assemblée générale

Distr. limitée
21 décembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session
Cinquième Commission
Point 136 de l'ordre du jour
Planification des programmes

Bélarus, Burundi, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Guinée équatoriale, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Myanmar, Nicaragua, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée et Venezuela (République bolivarienne du) : projet de résolution

Planification des programmes

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Comité du programme et de la coordination sur les travaux de sa cinquante-neuvième session¹, les rapports du Secrétaire général sur le projet de budget-programme pour 2020 correspondant à la première partie (plan-cadre)² et à la deuxième partie (plan-programme comportant une description des programmes et sous-programmes et des informations sur l'exécution des programmes)³ et la lettre datée du 10 juin 2019 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies⁴,

Décide de supprimer du programme 6 (Affaires juridiques) du projet de budget-programme pour 2020⁵ tous les descriptifs et toutes les références ayant trait au Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 16 (A/74/16).

² A/74/6 (plan-cadre).

³ A/74/6 (Sect. 2, 3, 4, 5 et Corr.1, 6, 8 et Corr.1, 9 à 22, 24 à 31 et 34).

⁴ A/74/108.

⁵ A/74/6 (Sect. 8) et A/74/6 (Sect. 8)/Corr.1.

